

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Questions de l'association Accomplir pour le CICA du 03/12/14 consacré aux équipements publics de la Canopée

A) Questions restées en attente depuis le précédent CICA

Lors du CICA de septembre 2014, consacré au logement social, certaines questions étaient restées en attente et les participants avaient promis d'apporter les réponses après la réunion. Pouvons-nous obtenir ces réponses à l'occasion du présent CICA ?

- a) Elogie : quelle est l'état actuel exact du projet concernant l'immeuble situé à l'angle de la rue des Bourdonnais et de la rue St Honoré ? A quelle échéance peut-on espérer la réalisation de logements ?
- b) Mairie du 1^{er} : l'agrandissement de l'école St Germain l'Auxerrois a-t-il été inscrit au budget 2015 de la Ville en octobre comme M. Legaret l'espérait ?
- c) Direction du logement et de l'habitat : dans le cadre du projet Samaritaine, la localisation des logements sociaux pourrait-elle évoluer au cours du projet et, si oui, à quelles conditions ?

B) Proposition de thèmes pour les prochaines réunions du CICA

Comme la dernière fois, nous souhaiterions que les associations membres du CICA puissent donner leur avis sur le choix de thèmes pour les prochaines réunions. Pour notre part, nous proposons les thèmes suivants :

- Accès aux soins dans l'arrondissement : quelles réponses au manque d'infirmières, aux loyers trop élevés pour l'installation de jeunes médecins et personnels paramédicaux ? Les médecins du 1^{er} peuvent-ils s'organiser pour créer des maisons de santé ? Peut-on avoir un point sur le nouveau fonctionnement de l'Hôtel-Dieu ?
- Réaménagement et gestion de la zone piétonne des Halles : définition exacte du futur périmètre de la zone piétonne, mode de contrôle pour l'accès, plan de circulation pour les véhicules, délimitation de l'emprise accordée aux terrasses et étalages, localisation des places de stationnement et de livraison, calendrier de la rénovation des chaussées, compte tenu de la réduction du budget pour les travaux de surface prévu dans le cadre du projet de rénovation des Halles.

C) Les équipements publics de la Canopée

- 1) Pourrions-nous avoir communication, en amont du CICA, des plans d'aménagement

intérieur des différents équipements publics de la Canopée de façon à pouvoir les étudier plus facilement et poser des questions plus pertinentes lors du CICA ?

2) Pouvez-vous nous indiquer la taille et la capacité (en personnes assises et en personnes debout, en incluant les artistes) de toutes les salles d'audition ou de concert présentes dans les différents équipements de la Canopée (y compris la grande salle du Conservatoire qui est « en pente ») ?

3) Quelles mesures vont être prises pour que le Conservatoire dispose des salles de répétitions et de concert dont il a besoin pour offrir à ses élèves, d'une part, de bonnes conditions d'apprentissage, et d'autre part, une pratique de concerts et d'auditions suffisamment nourrie et gratifiante pour les encourager dans leurs efforts ?

4) Lors de la concertation sur le projet des Halles, le souhait avait été maintes fois exprimé d'organiser une mutualisation des équipements pour une meilleure utilisation des ressources et aussi pour créer des synergies et favoriser les projets communs. La Ville semblait favorable à cette option et désireuse de la mettre en œuvre. Mais dans la mesure où les équipements ont des statuts différents (établissements publics, établissements en régie, délégations...), des directions de tutelle différentes (Direction des Affaires culturelles, direction Jeunesse et sport, direction de la Démocratie citoyenne et des territoires...) et des directeurs/trices distincts, la mutualisation et la coordination des équipements sont complexes à organiser et risquent de dépendre de bonnes volontés fluctuantes. Ne faudrait-il pas innover et créer un comité de coordination auquel les directeurs des établissements mais aussi des représentants des usagers des différents établissements pourraient participer ?

5) Quelles seront les conditions d'accès à la Maison des pratiques artistiques amateurs ? Comment définit-on un « amateur » et comment s'assure-t-on que les utilisateurs ne sont pas des professionnels ? Les élèves du Conservatoire, dont l'immense majorité ne se destinent pas à devenir musiciens professionnels, seront-ils autorisés à aller s'entraîner dans ces locaux ? Les habitants du centre de Paris bénéficieront-ils d'une priorité ou cet équipement est-il destiné à tous les Parisiens ?

6) La bibliothèque de la mairie du 1^{er} est-elle appelée à disparaître ?

7) A quoi sert la coursive très large qui longe la bibliothèque et se termine en cul-de-sac, puisqu'elle ne dessert que la bibliothèque ? Cette coursive ne pourrait-elle pas être « annexée » à la bibliothèque, par exemple en y mettant des tables pour que les étudiants puissent venir y travailler ?

8) Un équipement majeur va manquer au rez-de-chaussée de la Canopée : des toilettes publiques ! Le centre commercial du Forum des Halles prévoit de créer des toilettes supplémentaires mais payantes (0,50 €) et rien au rez-de-chaussée. Compte tenu de la population présente aux Halles, qui peut croire que les gens dépenseront 0,50 € pour aller aux toilettes, et qu'ils iront les chercher dans les étages inférieurs ? Quatre sanisettes Decaux sont prévues dans le jardin mais rien ne garantit que les ABF acceptent ces édicules en visibilité avec l'église St Eustache et la Bourse du commerce, et la preuve est faite depuis longtemps que les gens n'utilisent pas les sanisettes Decaux, qui sont souvent sales, cassées et ressenties comme anxiogènes. De plus, elles ferment à 22h, ce qui est totalement inadapté sur un site comme celui des Halles. Ne faut-il pas négocier avec Unibail pour obtenir la mise à disposition de locaux au rez-de-chaussée de la Canopée afin de créer des toilettes publiques

gratuites, surveillées et ouvertes jusqu'à deux heures du matin ? Cela ne devrait-il pas être une obligation sur un site aussi massivement fréquenté ?

9) Question annexe : Nous avons entendu dire que le C.E.A.S.C. (23, rue de la Sourdière) qui accueille de très nombreuses activités associatives, va fermer, qu'en est-il ?

Elisabeth BOURGUINAT
Secrétaire de l'association Accomplir